

BUDGET 2018
Municipalité de Pointe-à-la-Croix

Le 20 décembre 2017, le conseil municipal de Pointe-à-la-Croix adoptait le budget 2018. Les revenus sont de 1 937 400 \$ et les dépenses sont du même montant. Vous trouverez ci-dessous, un résumé des revenus et des dépenses prévus pour 2018.

Revenus 2018

Description	Revenus 2018
Taxes foncières	847 700
Taxes - services eau/égout/vidanges	281 500
Taxe spéciale – Camion incendie	23 000
En lieu de taxes - Canada	29 000
En lieu de taxes, péréquation et autres - Québec	383 000
Remboursement de Québec - emprunts	45 900
Revenus - permis, mutations et amendes	19 300
Revenus - intérêts - placements - taxes dues - autres	12 800
Revenus – administration	3 500
Redevances –Recyclage	38 000
Revenus – Matières résiduelles	17 300
Revenus - loisirs	12 300
Revenus - incendie	30 700
Raccordement eau - égout	200
Redevances - Carrière	3 000
Redevances – Éoliennes et fonds éoliens	178 100
Subvention - Hydro Québec, MRC, GDS, Âge d'Or rég.	4 400
Subventions SEMO	4 600
Redevances - Caureq (911)	3 100
TOTAL	1 937 400

Dépenses 2018

Description	Dépenses 2018
Administration	346 900
Police et protection incendie et Croix Rouge	160 500
Voirie/déneigement/éclairage rues/signalisation	404 800
Alimentation en eau potable	59 500
Traitement des eaux usées	91 400
Déchets domestiques / matériaux secs	147 500
Matières recyclables	29 600
Logements sociaux	3 000
Subventions - construction résidentielle	7 400
Subventions - politique familiale	5 200
Contrôle des moustiques	117 400
Urbanisme	33 300
Aménagement	24 600
Développement économique et amélioration	102 300
Loisirs et culture	
- Centre polyvalent	15 500
- Patinoire	15 100
- Camp d'été et parcs	44 400
- Bibliothèque municipale et scolaire	15 300
- Subventions loisirs - organismes	47 500
- Autres – loisirs	1 500
Remboursement – Capital sur emprunts	60 400
Remboursement - Intérêts sur emprunts	21 700
Remboursement fonds de roulement	20 000
Achat terre Jenser	26 000
Immobilisations	136 600
TOTAL	1 937 400